



Cotisation – Tarif des cours, ateliers et répétitions

Saison 2024-2025

Cotisation

La cotisation de membre de l'Association des Fêtes Costumées est de CHF 50.- pour l'année civile, payable au plus tard le 31 mai.

Le montant de la cotisation est réduit à CHF 25.- en cas d'adhésion en septembre.

Pour un nouveau membre, son adhésion devient effective lors du paiement de la cotisation, qui pourrait être ajusté si l'assemblée générale de l'association devait modifier - selon les statuts - le montant de la cotisation.

Cours et ateliers mensuels (weekends)

- Forfait semestriel pour les membres F.C. : CHF 50 .-
- Sans forfait, tarif pour un cours ou atelier suivi à l'unité, quelle que soit la date :
 - Membre F.C. : CHF 35.-
 - Non-membre F.C. : CHF 45.-
 - Etudiant : CHF 25.-

Pour un paiement à la séance, utiliser un virement.

Répétitions hebdomadaires (jeudis)

- Forfait semestriel pour les membres F.C. : CHF 70 .-
 - Il n'y a pas de tarif à la séance.

Règlement

A effectuer par un virement depuis un compte bancaire ou postal comme suit :

Bénéficiaire : Association des Fêtes Costumées de Genève
IBAN : CH 07 0900 0000 1733 8131 2
BIC : POFICHBEXXX
Adresse: c/o Martine Babbaz Rte de Frontenex 57 1207 Geneve

Il vous est expressément demandé de bien vouloir indiquer le motif de votre paiement avec les informations comme suit :

Nom du membre : Initiale Nom, exemple « R Dupond »

Motif :

- Cotisation : exemple « R Dupond *Cotisation 2024* »
- Cours weekends : exemple « R Dupond *WE 24-25 S1* »
- Répétitions jeudis : exemple « R Dupond *Jeudis 24-25 S1* »